

# Sud

# Ensemble !!!

Dans quelques semaines, nous allons devoir voter pour élire nos représentant-es aux Comités d'Etablissement et les Délégués du Personnel. Il est, à notre avis, grand temps d'organiser les élections car avec un mandat de 4 ans la plus part des élus sont partis... Pour rappel, le syndicat Sud était majoritaire mais pas non plus tout seul (3 élus sur 5 au CE et 3 sur 7 aux DP). Pourtant nous avons dû pendant 4 ans gérer le CE tout seul de A à Z etc etc. Quand aux élus des autres syndicats, ils avaient disparus dès le premier jour... (pas de l'entreprise mais dans les tâches pour lesquelles ils s'étaient engagés : élus CE ou représentants syndical au CE). Ce qui ne les a jamais empêché de prendre leurs heures de délégation...

**En bref, il est temps que cela change** : car gérer un CE et les DP à 3 ou 4 (il reste 2 élus Sud au CE dont un à temps partiel et 2 aux DP) alors que normalement la loi prévoit 8 membres titulaires en plus vu les effectifs du site. Le syndicat Sud va quasi changer l'ensemble de ses représentants afin d'inssouffler un réel changement.

Quoiqu'il en soit, il n'y a aucun doute : votre vote ne passera pas inaperçu pour la direction. Pour nous le vote doit être aussi un référendum ou chaque salarié pourrait se prononcer sur le bilan de la politique sociale de B2S et exprimer leur regard sur l'action des syndicats...`

En attendant, le syndicat Sud à comme volonté de présenter une liste la plus complète et la plus représentative de nos services ainsi que des différents plateaux de notre site afin que tous le monde soit représenté et défendu. Nous savons que bon nombre de personnes veulent partir. mais en attendant vous et nous, sommes là, et il y en a ras l'bol de nos conditions de travail et de nos salaires. Nous ne demandons pas aux candidats de se syndiquer... mais juste de respecter un chartre morale des élus...

Pour y parvenir, nous avons besoin de vos candidatures. Bien évidemment, nous proposerons à tous nos élu-es (CE, DP) des formations pour assurer au mieux leurs mandats et être au plus près des préoccupations de tous les salarié-es. Une aide sera apportée via les autres sections syndicales de Sud au sein du groupe B2S. Et puis chaque élu pourra compter sur le soutien humain et matériel des syndicats Sud de la région.

**Alors faites le bon choix, rejoignez les futurs listes Sud...**

## « Quelques revendications de SUD »

- 13ème mois pour toutes et tous.
- Prise en compte de l'ancienneté dans les salaires.
- L'augmentation des droits et des moyens sociaux (garde d'enfants, maternité, logement, transports, vacances...).
- 10 minutes de pause par heure de travail effectif.
- L'arrêt de la gestion par le stress, l'autoritarisme, les pressions, les licenciements abusifs ou déguisés.
- Mettre un terme aux horaires modulables; plannings donnés 30 jours minimum à l'avance.
- Pas plus de 35H effectives par semaine.
- Pas de pause déjeuner supérieure à 1H.

## SUD B2S : Qui sommes nous ?

« *Solidaires, Unitaires et Démocratiques* ».

SUD est souvent perçu comme le vilain petit canard du syndicalisme. Bien souvent, nous apparaissions comme le syndicat qui connaît parfaitement le droit et qui n'hésite pas à attaquer en justice. Bien souvent, on nous reproche de faire des référendums avant de signer des accords afin de consulter les salarié-es (il paraît qu'on n'assume pas nos responsabilités). Bien souvent on nous stigmatise en expliquant que nous n'obéissons à aucune direction syndicale, ce qui nous rendrait incontrôlable (traduisez : pas achetable). Pire il paraît que nous sommes un syndicat radical qui demande des augmentations de salaire régulières et des meilleures conditions de travail, quitte à utiliser la grève en cas de non aboutissement des négociations... Et bien oui, c'est vrai !

Notre idée du syndicalisme repose sur la négociation, l'action, la mobilisation.

**Pour un syndicalisme combatif, force de propositions, responsable et unitaire**

Fédération des activités  
postales et des  
télécoms  
25/27, rue des  
envierges  
75020  
Paris

Tél : 01 44 62 12 25  
Fax : 01 44 62 12 31



# Rejoignez-nous sur nos listes !

### *Que sont les IRP ?*

Le CE : il a pour mission de représenter « *l'expression collective des salarié-es de l'entreprise* » avec pour objectif de défendre les intérêts des salarié-es dans la gestion de l'entreprise. Il gère les activités sociales et culturelles (ASC) : les sorties, les voyages, la billetterie, spectacle de Noël, les loisirs... Mais ce n'est pas sa seule activité : le CE est consulté sur l'organisation, la gestion, les restructurations, les effectifs, la durée et les conditions de travail, la formation, l'activité économique, l'égalité hommes/femmes dans l'entreprise. Ce rôle économique et social est primordial pour surveiller la bonne marche de l'entreprise.

Les DP : Selon l'article L422-1 du code du travail, leur mission est de « *présenter aux employeurs toutes réclamations individuelles ou collectives relatives aux salaires, à l'application du code du travail et des autres lois et règlements concernant la protection sociale, l'hygiène et la sécurité ainsi que des conventions et accords collectifs de travail applicables à l'entreprise* ». Les DP peuvent saisir l'inspection du travail pour toutes plaintes et observations relatives aux prescriptions législatives et réglementaires.

Pour nous contacter : [sudb2s@yahoo.fr](mailto:sudb2s@yahoo.fr)